

MESURES SANITAIRE COVID 19

GITE LES 2 CHOUETTES

Afin de limiter la propagation du covid-19, la circulation au sein de la structure a été revue afin de favoriser la distanciation physique et de réduire les zones de contacts.

Lors de votre arrivée au gîte :

- Veuillez vous garer sur le parking en herbe situé au dessus de la carrière. Le parking est commun avec la ferme équestre.
- Un lavabo avec savon liquide a été mis en place à l'entrée de la grange à coté du panneau d'affichage si vous souhaitez vous lavez les mains avant l'accès au gîte. Lavabos et toilettes sèches sont désinfectés 1 fois par jour.

Votre accueil :

- Pour la visite nous demandons la présence d'une seule personne. Nous porterons le masque et nous vous demandons d'en porter un (que nous ne pouvons pas fournir)

Votre séjour :

- Nous vous recommandons d'aérer quotidiennement le gîte et de vous laver régulièrement les mains
- Nous vous demandons de respecter la distanciation avec les habitants du hameau et cavaliers qui se rendront sur la ferme équestre.
- Nous avons enlevé tout ce qui n'est pas indispensable pour limiter le risque de propagation (couvre lit, jeux, livres, bibelot...) ; de ce fait, le gîte sera peut être moins chaleureux, nous en sommes désolés.

Réaménagement du gîte :

Afin de limiter la propagation du virus nous avons :

- Enlevé les revues, les livres, les bibelots et les jeux de société
- Enlevé le mobilier pour bébé, table et fer à repasser que nous ne fournirons qu'à la demande
- Supprimé les couvres-lit et coussins d'agrément
- Couvert les canapés avec des draps qui seront lavés entre chaque séjour
- Doublé le stock d'oreillers, couettes/couvertures et protèges matelas pour les changer à chaque séjour

Votre départ :

- Nous vous demandons de bien respecter l'heure de départ mentionnée sur votre contrat de location pour nous laisser le temps nécessaire pour le ménage du gîte pour lequel nous prendrons plus de temps au vu des recommandations.
- Nous vous demandons d'enlever les protèges matelas, sous taies d'oreiller et le linge de maison et de le déposer dans les sacs en tissus prévus à cet effet.

Nettoyage du gîte entre les séjours:

- Nous effectuons le ménage avec un produit nettoyant / désinfectant au norme virucide NF 14476 conforme aux recommandations.

Documents de référence :

Voici les documents sur lesquels nous nous sommes appuyés afin de tenir compte des recommandations de bonnes pratiques.

- <https://wiki.clevacances.com/wp-content/uploads/O2-UNPLV-liste-des-bons-gestes-sanitaires-290420.pdf>
- Le Guide de bonnes pratiques pour les locations saisonnières rédigé par la fédération nationale des organismes institutionnels du tourisme (document transmis par l'office de tourisme Levezou Pareloup aux hébergeurs)

Mis à jour le 23/05/2020